

## Commémoration

Vendredi 8 mai : aux monuments aux morts de Branoux et des Taillades a été célébré le 81<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale Europe.



C'est un moment fort de la vie citoyenne pour honorer le souvenir de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté. La

population, les enfants, les élus, les porte-drapeaux, le Vice-président du Conseil Départemental Mr Malavieille et le maire Mr Vigne se sont rassemblés pour faire vivre le devoir de mémoire. « Se souvenir, c'est s'engager pour que l'histoire ne se répète pas » a souligné Michel Vigne dans son très beau discours.



## Agenda

Vendredi 12 juin : Kermesse à l'école des Taillades

Samedi 13 Juin : Rallye du Gard

Samedi 27 juin : concours nocturne de boules à la Placette des Taillades

Samedi 11 juillet : Branoux en fête Place de la Mairie

Mardi 14 juillet : Apéritif Républicain Place de la Mairie

## 5 visages, 5 passions

Dans le cadre de la politique de la ville, l'association Tawa, avec Célénie et Céline, a interviewé 5 habitants de notre commune. Entre passion et engagement, allons à la rencontre de ces 5 visages.

**Nasser Kamel**, du quartier du Galissard, et sa formidable collection de lampes de mineurs. Chaque lampe a une histoire, un matricule, le souvenir d'un homme qui descendait dans le noir.

**Arlette Chat**, du quartier du Peytavis, à Branoux Les Taillades, est passionnée par la peinture et susurre « on n'a pas besoin de mots pour se comprendre devant un tableau »

**Robert Canonge**, avait la passion de son métier de facteur. Du Mas de Peyret, il montait par le sentier abrupt au Castanet, le vélo sur l'épaule, avant de partir vers les Caussiers et l'Hospice de Blannaves où l'attendait son assiette pour le repas de midi « je suis le seul visage que certaines personnes, isolées au bout d'un mas, voient dans la journée ».

**Alain Geminard**, passionné de chasse aux sangliers : l'homme et la nature, ne font qu'un dans nos collines cévenoles. Cette sentinelle de la forêt a tenu pendant des années un restaurant appelé « Le Marcassin ».

**Marlène Pantel** et l'engagement associatif. Créatrice de l'association « Loisirs en Marche », elle a été pendant 25 ans au service des autres.

A travers leurs lampes, leurs lettres, leurs pinceaux, leurs traques, leur dévouement, ces hommes et ces femmes nous rappellent, que notre commune n'est pas qu'un point sur la carte, c'est surtout une commune où ses habitants sont une grande force



Nasser



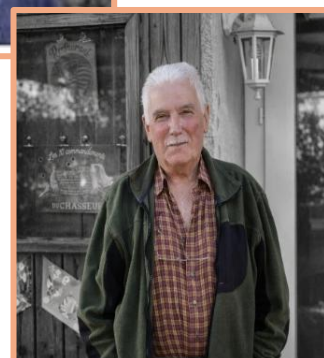
Arlette



Marlène



Robert



Alain

# Branoux Les Taillades : lettre d'information

Mai – Juin 2026

## Mot du maire

Chers Branousiens et Tailladins,

le printemps est arrivé et comme chaque année, il apporte une nouvelle vigueur à la nature. Ce renouveau est l'occasion pour chacun d'entre nous de retrouver une nouvelle dynamique avec l'arrivée de journées plus longues, plus lumineuses et plus propices aux échanges, rencontres et moments festifs. Mais c'est aussi pour l'équipe municipale le période du vote du budget.

En cette période de construction budgétaire, nous avons œuvré pour établir le budget communal avec pour priorité la préservation de votre pouvoir d'achat, en maintenant les taux de la fiscalité locale. Comment faire mieux ou à minima pareil, ou moins ? Telle est la contrainte que nous impose l'Etat pour 2026.

En effet, depuis quelques années, un effort conséquent est demandé aux communes, tandis que l'Etat continue à creuser son déficit.

Le printemps avec l'arrivée des beaux jours, synonymes de convivialité, de chaleur, de gaieté, nous invite à nous retrouver lors de moments partagés en extérieur.

Toutes ces belles animations valorisent la diversité, la richesse et le dynamisme de notre tissu associatif. Les responsables de nos associations et l'ensemble des bénévoles qui les accompagnent méritent sincèrement toute notre reconnaissance.

Je vous souhaite à toutes et tous un très beau printemps.

Votre maire Michel VIGNE

## 50 ans au service des autres

Dans notre commune, certains visages sont indissociables de la vie associative, avec 50 ans de bénévolat au compteur, **Floréal Martinez** est de ceux-là.



D'abord, il s'occupe du club de foot de Champclauson. Ensuite il s'engage comme Président de l'APE de l'École de Branoux Les Taillades. Et depuis, il n'a jamais cessé de donner de son temps.

Quand on l'interroge sur ses raisons, sa réponse est simple « le bénévolat c'est avant tout des rencontres ; on commence pour aider, on reste pour les gens ».

Puis pendant 10 ans, Flo a été Président du Comité des Fêtes. C'est sous son impulsion que le Triathlon des Camboux a vu le jour. Nos routes et nos plans d'eau ont été transformés en terrain de jeux pour

les mordus de natation, de vélos, et de course à pied.

Il a été aussi l'investigateur de la réputée fête du pain de Blannaves en remettant en marche le vieux four communal.

Après avoir fait rayonner la commune à travers ces événements, il a passé de nombreuses années au sein de la FNATH comme responsable de l'antenne de la Grand Combe où il a accompagné et défendu un nombre considérable d'accidentés du travail ou de la vie. Avec disponibilité, bienveillance et détermination il s'est battu pour défendre leurs droits et faire aboutir leurs dossiers.

Après toutes ces années bien remplies, Floréal aurait pu prendre « sa retraite ».

Pensez-vous !!! il vient maintenant de s'engager au sein du CCAS de Branoux Les Taillades.



Mairie Tél : 04.66.34.06.82  
1 Place de l'Hôtel de Ville  
30110 Branoux Les Taillades  
Lundi au vendredi  
De 8h à 12h et de 14h à 17h

Mail : [mairie@branouxlestailades.fr](mailto:mairie@branouxlestailades.fr)  
Site internet : [www.branoux-les-taillades.fr](http://www.branoux-les-taillades.fr)  
Facebook : commune de Branoux Les Taillades  
Panneau pocket



Lundi 20 avril, le conseil municipal s'est réuni en mairie pour débattre sur l'un des événements majeurs de la vie municipale : le budget 2026.

En préambule, l'adjointe aux finances épaulée par la secrétaire générale a présenté le **Compte Financier Unique 2025**.

Le CFU se substitue au compte administratif de la commune et au compte de gestion du comptable public.

Le bilan de 2025 certifie ce qui a été réellement dépensé et encaissé :

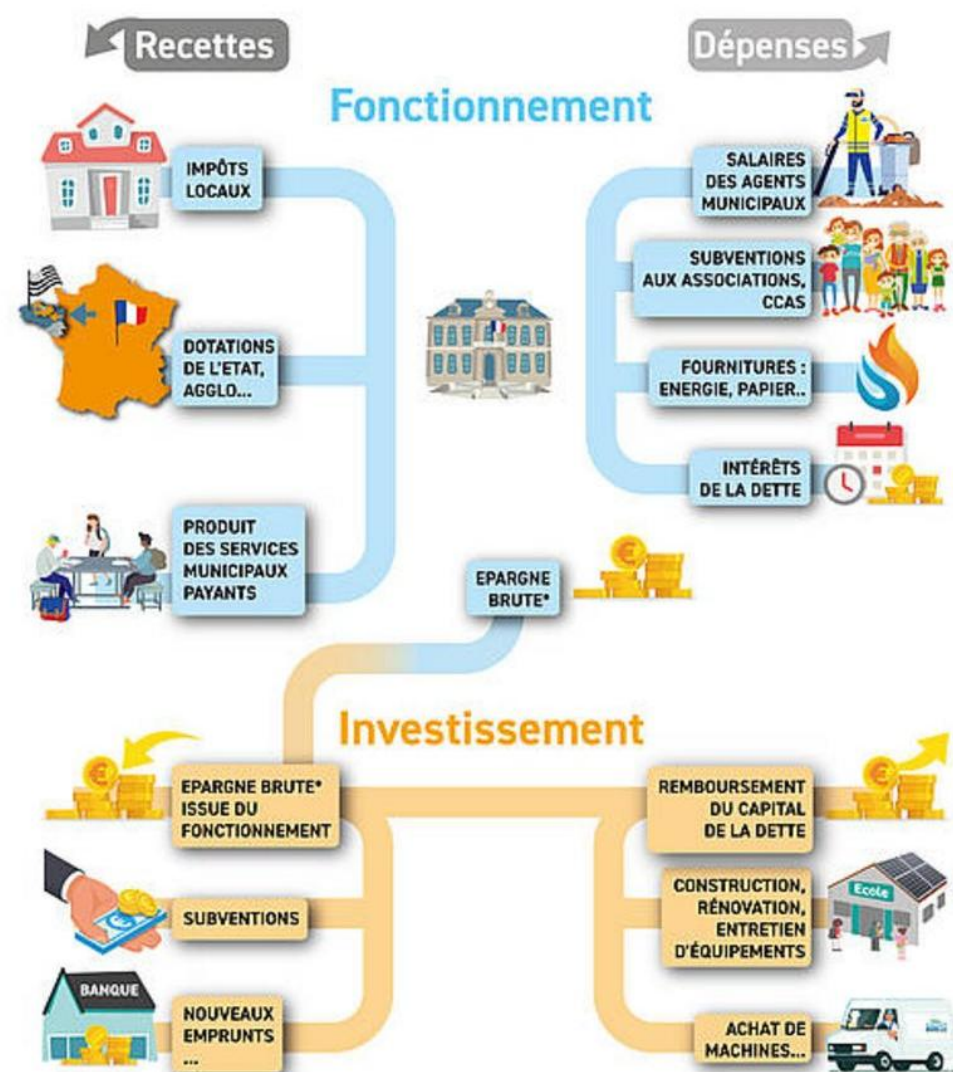
- en fonctionnement : + 643 330,21€
- en investissement : -192 150,25 € (cette somme est reportée en dépenses investissement au BP 2026)

A cette somme il faut déduire 19 870€ solde des restes à réaliser (RAR) 2025 de subventions = 172 280,25€

- si à 643 330,21 € on déduit 172 280,25 = **471 052, 52 € c'est l'excédent de fonctionnement** (somme intégralement reportée en recettes de fonctionnement au BP 2026)
- le CFU a été approuvé à la majorité

L'adjointe aux finances a ensuite présenté le **Budget primitif 2026**.

Le budget primitif n'est pas une liste de chiffres, il s'agit de la feuille de route financière de la commune. C'est le moment où l'on prévoit les recettes et où l'on décide des dépenses (pour les 12 prochains mois). Le budget doit être obligatoirement équilibré (recettes=dépenses) et se divise en 2 sections indépendantes :



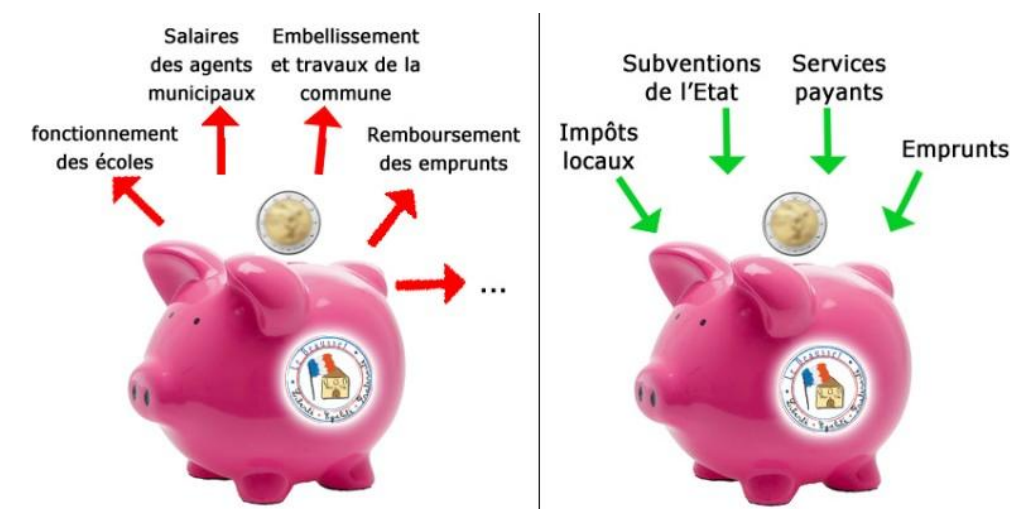
**1- la section de fonctionnement** permet d'assurer la vie quotidienne de la commune. C'est l'argent nécessaire pour la faire tourner au jour le jour, c'est-à-dire **1 489 338€**, équilibré en dépense et recette.

→ d'où vient l'argent ? (Les recettes)

- la fiscalité locale
- les dotations de l'Etat :
- la dotation globale de fonctionnement (DGF) est calculée à partir de plusieurs critères dont celui de la population de la commune.
- la dotation nationale de péréquation (DNP) sert à pour réduire les inégalités de ressources entre communes.
- les recettes de services : accueil périscolaire, cantine, location de salle communale, loyers d'immeubles...

→ où va l'argent ?

- salaires et charges sociales du personnel municipal.
- l'entretien des rues, espaces verts, chauffage, électricité et bâtiments.
- subventions versées aux associations, CCAS
- assurances...



**2- la section d'investissement** a pour vocation de préparer l'avenir :

→ d'où vient l'argent ?

- le surplus dégagé par la section de fonctionnement lorsque les recettes sont supérieures aux dépenses.
- des subventions de l'Etat comme le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée FCTVA qui permet à la commune de récupérer une partie de la TVA payée sur ses travaux.

→ Où va l'argent ?

- aménagement et sécurisation du Chemin des Abeils, installation de la climatisation aux écoles, achats de matériels pour les services techniques et scolaires, aménagement d'aire de pique-nique autour du city-stade...

Le budget en investissement s'élève à **578 650€** équilibré en dépenses et en recettes

Malgré un contexte économique difficile et incertain et la baisse des aides de l'Etat le budget a été élaboré en jouant la sécurité et en obéissant à plusieurs objectifs :

- **respecter** notre engagement de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition.
- **maîtriser** les dépenses pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, tout en garantissant la qualité des services rendus à la population.
- **rechercher** systématiquement des financements auprès de différents organismes pour les projets d'investissement.
- **éviter** l'emprunt pour ne pas alourdir la dette.

Le budget primitif n'est pas qu'un document comptable, c'est un budget au service de notre quotidien et de demain. C'est l'expression de notre ambition pour que Branoux Les Taillades soit **une commune où il fait bon vivre à tout âge**.